

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE LE SEPT MARS (07/03/2024)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 1^{ER} mars 2024, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS : 27

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, Mme Stéphanie GAYET, M. Guy LOURMEDE, Mme Sophie LOPEZ, M. Philippe GARCIA, **Adjoints**,

M. Gabin LOPEZ, Mme Danièle SCHATTEL, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Robert POMAREDE, M. Georges SEGARD, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, M. Michel ALBERGUCCI, Mme Reine-Claude ORTALO, M. Philippe LERMINEZ, Mme Anne-Marie VOLLARD (DUPONT), Mme Laure POUTEAU, M. Frédéric GENRIES, M. Jean-Claude LORENZO, M. Ignace VELA, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie CAVALIE, Mme Estelle HEMMAMI, **Conseillers Municipaux**.

ETAIENT REPRESENTES : 6

Mme Nicole LAFFINEUR (représentée par Madame Danièle SCHATTEL), M. Jean-Christophe THIERS (représenté par Monsieur Romain LOPEZ), Mme Jessie COTINET (représentée par Monsieur Frédéric GENRIES), Mme Laureen LASSERRE (GONZALEZ) (représentée par Monsieur Jérôme POUGNAND), M. Soufiane ACHCHTOUI (représenté par Madame Stéphanie GAYET), M. Robert DUPARC (représenté par Madame Marie CAVALIE), **Conseillers Municipaux**.

Monsieur Guy LOURMEDE est nommé secrétaire de séance.

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA VILLE DE MOISSAC DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS

01 – 07 mars 2024

1. Election de deux représentants de la commune au Syndicat Mixte Eaux Confluences (SMEC)

Rapporteur : Monsieur Jérôme POUGNAND

Vu l'article L.5211-7 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à l'élection des délégués aux établissements publics de coopération intercommunale.

Vu la démission de Monsieur Pierre PUCHOUAU,

Vu la délibération n° 01 du conseil municipal du 12 décembre 2023 portant adhésion au SMEC de la commune de Saint Nicolas de la Grave pour les compétences « eau potable » et « assainissement collectif » emportant modifications des statuts du syndicat,

Vu l'arrêté préfectoral n° 82-2024-01-10-00004 du 10 janvier 2024 portant modification des statuts du Syndicat Mixte Eaux Confluences (SMEC), et les statuts modifiés annexés à celui-ci,

Vu l'article 11.1 des statuts modifiés du SMEC,

Vu le courrier du Syndicat Mixte Eaux Confluences (SMEC) reçu le 27 février 2024 demandant la désignation de deux délégués audit Syndicat des eaux.

Considérant qu'il résulte de ce qu'il précède, qu'il doit être procédé à l'élection d'un représentant en lieu et place de Monsieur Pierre PUCHOUAU, et d'un septième représentant en raison de la modification des statuts, soit un total de deux représentants, Il est procédé à l'élection des deux délégués syndicaux par les Conseillers municipaux de la Commune de Moissac, au scrutin secret uninominal poste de délégué par poste de délégué à la majorité absolue engendrant autant de scrutins que de postes de délégués à pourvoir.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
DECIDE**

ARTICLE 1 : de procéder au vote à main levée pour la désignation des délégués appelés à siéger au sein du Syndicat Mixte Eaux Confluences (SMEC).

Adopté à l'unanimité.

ARTICLE 2 : après appel à candidatures, il est procédé au vote des deux délégués.

A l'issue des opérations de dépouillement, les résultats sont les suivants :

Délégué n°1 : Se portent candidats : M. Jean-Christophe THIERS et M. Ignace VELA

-	Nombre de votants :	33
-	Suffrages exprimés :	33
-	Majorité absolue :	17

Ont obtenu :	
M. THIERS Jean-Christophe	26 VOIX
M. VELA Ignace	7 VOIX

M. Jean-Christophe THIERS ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé délégué.

Délégué n°2 : Se porte candidat : M. Philippe GARCIA

A obtenu :

M. GARCIA Philippe

27 VOIX

6 abstentions de vote : Mmes CAVALIE, HEMMAMI ; MM. BOUSQUET, DUPARC, LORENZO, VELA.

M. Philippe GARCIA ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé délégué.

L'élection a donné les résultats ci-après :

ONT ETE ELUS DELEGUES AUX FINS DE SIEGER AU SMEC :

M. JEAN-CHRISTOPHE THIERS

M. PHILIPPE GARCIA

Pour copie conforme
Moissac, le 08 mars 2024

Le Maire

Romain LOPEZ



Le secrétaire de séance,

Guy LOURMEDE

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :